Dr Edouard SANS
219 rue Jules Bertaut - 97430 LE TAMPON
Tél : 02 62 57 54 54

Informations après la mise en place d'un Propulseur Universel Light (« PUL »)

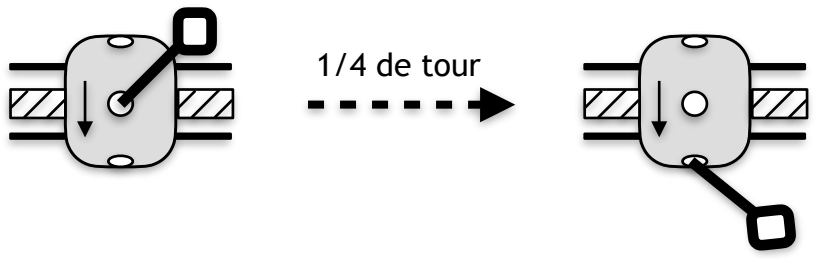
Votre enfant vient de recevoir un traitement d'orthopédie dento-facial avec la mise en place d'un PUL.

1) <u>L'objectif</u>
Le PUL a pour but de corriger le décalage entre la **mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure.**

2) <u>Mise en place</u>
C'est normal qu'il ne tienne pas très « fort » aux dents. La langue doit venir le plaquer au palais, cela fait partie de la rééducation linguale. Il va gêner les premiers jours pour parler, l'habitude va se faire très rapidement.
Le **traitement** sera **efficace** à l'unique condition que le PUL soit **porté en continue** sans interruption (sauf pour le brossage des dents, les repas, sports de contact, natation, la musique: flute, saxophone, trompette).
Cela signifie que votre enfant doit porter le PUL tout le temps: pour dormir, aller à l'école, faire ses activités…

<u>NE JAMAIS MORDRE POUR LE METTRE EN PLACE !</u>
Pour **éviter la fracture**, il faut **vérifier la bonne position de la tige inférieure** (arrondi vers le bas) avant de porter l'appareil.
S 'il casse, l'appareil doit alors être renvoyé chez le prothésiste, ce qui provoque une **perte de temps** et la **réparation sera facturée**.

3) <u>Le vérin (accessoire)</u>
Le vérin est la partie de l'appareil qui permet de **faire grandir le palais.**
Deux semaines après le début du traitement, on commence à tourner le vérin.
Le vérin doit être tourner d'un quart de tour (=1/4 de tour) dans le sens de la flèche désignée sur la plaque.



Le rythme demandé est **un quart de tour, 2 fois par semaine** (mercredi et samedi)
Si vous avez oublié de le faire un jour, faites le lendemain et reprenez le rythme normal.
<u>NE JAMAIS ESSAYER DE RATTRAPER LE RETARD EN FAISANT PLUSIEURS TOURS !</u>

4) <u>La contention</u>
Une fois que l'objectif est atteint, il faudra **continuer** à porter le PUL pour **maintenir le résultat**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler le cabinet au 02 62 57 54 54